



## Etat civil :

### DÉCÈS

- La Général Jean François ROUSSELET, né le 28.09.1942, décédé le 2 février, 10 rue du Geisweg

### ANNIVERSAIRES DE MARS

- 88 ans 05.03.1933 KNODERER née ERNWEIN Alice
- 85 ans 24.03.1936 KNODERER Charles
- 84 ans 05.03.1937 KAPP née LUX Marguerite
- 83 ans 23.03.1938 SITZ née GENG Marlyse
- 79 ans 16.03.1942 GAND née ANTHONY Elfriede
- 75 ans 18.03.1946 BAER Jean-Paul
- 72 ans 01.03.1949 BAUER Daniel
- 71 ans 07.03.1950 CAWEIN née MEYER Hélène
- 71 ans 15.03.1950 LAUGEL née SCHWARTZ Suzanne
- 71 ans 19.03.1950 CHRISTMANN Jean-Charles
- 71 ans 29.03.1950 WEISS René
- 70 ans 31.03.1951 MOLLIER Alain
- 67 ans 02.03.1954 BACKERT Daniel
- 66 ans 10.03.1955 NEUMANN Jean-Georges
- 65 ans 11.03.1956 SCHMID Jean-Marc
- 63 ans 31.03.1958 GANTZER née DANNEL Nadine
- 62 ans 12.03.1959 SCHWEDERLE Patrick
- 60 ans 02.03.1961 MEYER Patrick
- 60 ans 03.03.1961 MUTZIG née WELSCH Isabelle
- 60 ans 26.03.1961 SCHNEIDER née KRETZ Annick

La Municipalité félicite les heureux jubilaires et leur souhaite bonheur et bonne santé !

### PAROISSE CATHOLIQUE :

Messes de mars : 7 mars à 9h30 à Marlenheim ❖ 11h à Dahlenheim et Traenheim ❖ 13 mars à 16h30 à Westhoffen ❖ 14 mars à 9h30 à Odratzheim et 11h à Balbronn ❖ 20 mars à 16h30 à Wangen ❖ 21 mars à 9h30 Marlenheim et Flexbourg et 11h à Scharrachbergheim ❖ 27 mars à 16h30 à Irmstett ❖ 28 mars à 9h30 à Kirchheim et 11h à Dangolsheim.

### PAROISSE PROTESTANTE : du 7 au 21 mars, cultes itinérants avec différents pasteurs du secteur qui parleront du thème de la guérison.

Le 7 mars à 9h30 Laurence HAHN ❖ 14 mars à 10h45 Gérard JANUS ❖ 21 mars à 9h30 Daniel BOESSENBACHER ❖ 28 mars à 10h45 Rameaux.

Ces horaires peuvent changer en fonctions des décisions gouvernementales.

### PERMANENCE MAIRE-ADJOINTS

Nous vous informons que les permanences du maire et des adjoints du jeudi soir sont annulées jusqu'à nouvel ordre.

En cas d'urgence, vous pouvez prendre rendez-vous par téléphone au 03.88.50.38.21 ou par courriel à [mairiede.westhoffen@wanadoo.fr](mailto:mairiede.westhoffen@wanadoo.fr)

### INSCRIPTION BOIS D'AFFOUAGE 2021

Les habitants de la commune (justifiants de 2 années de taxe d'habitation) et désirant un lot de bois (3 stères par foyer) pour 2021 peuvent s'inscrire en mairie jusqu'au **31 mars 2021 au plus tard**. Le prix du lot de bois d'affouage 2021 est fixé à **144 €**.

### RAMONEUR

Le ramoneur sera de passage dans la commune à partir du **jeudi 4 mars 2021**.

### DON DU SANG

La prochaine collecte de sang aura lieu le **vendredi 26 mars de 17h00 à 20h00** à la salle sportive « Les Cerisiers » 19 route de Molsheim.

### FERMETURE DE LA MAIRIE

L'accueil de la mairie ouvrira exceptionnellement à **10h00 le vendredi 5 mars** et sera fermé les journées du **lundi 8 et mardi 9 mars**.

### MODIFICATION SIMPLIFIÉE DU PLU

Par délibération du 28 septembre 2020, le conseil municipal de Westhoffen a défini les modalités de mise à disposition du public de la modification simplifiée n° 1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Cette mise à disposition du dossier aura lieu du **1<sup>er</sup> mars 2021 au 1<sup>er</sup> avril 2021 inclus**, en mairie de Westhoffen aux jours et heures habituels d'ouverture.

### PRE-INSCRIPTIONS PÉRISCOLAIRE

Les dossiers de **pré-inscriptions** pour l'année scolaire 2021-2022 des accueils périscolaires et des mercredis seront disponibles à partir du **lundi 22 mars 2021**, dans les structures périscolaires et sur le site internet de la Communauté Communes Mossig et Vignoble : [www.mossigvignoble.fr](http://www.mossigvignoble.fr).

Le dépôt des dossiers complets se fera : **du 22 mars au 16 avril 2021**, par courrier, mail, ou en mains propres auprès des responsables de structures.

**Attention, pour les structures de l'ALEF, la procédure sera dématérialisée et se fera en ligne !**

Pour tout renseignement, vos contacts sont : Yvan GARREC, Coordinateur Périscolaires « Mossig et Vignoble » Tél. : 06 71 67 86 27 / [yvan.garrec@fdmjc-alsace.fr](mailto:yvan.garrec@fdmjc-alsace.fr) et le responsable du périscolaire de Westhoffen : GRAU Virginie

### Pour votre cœur, bougez plus !

L'activité physique agit bénéfiquement sur la qualité de vie et permet ainsi d'être plus en forme. Elle accroît la résistance, réduit la fatigue, l'anxiété et la dépression, augmente l'estime de soi et la confiance en soi, contribue au bien-être et à la détente, améliore la qualité du sommeil et l'appétit, et favorise le lien social et l'échange.

En France, selon la Baromètre santé nutrition 2008, 43 % des adultes atteignent un niveau d'activité physique qui satisfait aux recommandations internationales, 24 % ont un niveau d'activité modéré (l'équivalent d'au moins 30 minutes de marche par jour) et 33 % ont un niveau d'activité insuffisant.

Pour ce faire, la commune de Westhoffen, en partenariat avec la **Mutualité Française Grand Est**, vous propose de vous inscrire à l'action « Pour votre cœur, bougez plus ». Cette action de prévention a pour objectif de sensibiliser aux bienfaits de l'activité physique. Lors de ces deux après-midis, vous pourrez notamment évaluer votre niveau d'activité et votre condition physique gratuitement.

- ⇒ Lundis **17 mai** et **7 juin** (de 14h00 à 16h00)
- ⇒ Salle « Le tramway » 19 route de Molsheim – 67310 Westhoffen
- ⇒ Inscription : [inscription@mfge.fr](mailto:inscription@mfge.fr) – 06.49.85.62.31 (Attention : Places limitées)



## Compte rendu de la séance ordinaire du Conseil Municipal du lundi 8 février 2021

Sous la présidence de M. Pierre GEIST, maire, le Conseil Municipal approuve le compte-rendu de la séance du 23 novembre 2020.

Le conseil est informé des décisions du maire prises par délégation.

Le conseil approuve les compromis de vente suivants :

DELL Allan – parcelle 352 section 7 (0,28 are) – au prix de 300 € l'are soit un total de 84 €.

HOFFMANN Jean-Daniel – parcelle 353 section 7 (0,27 are) – au prix de 300 € l'are soit un total de 81 €.

Le conseil autorise le maire ou son adjoint à déposer le permis de démolir pour le bâtiment et les dépendances de la maison 4 place de Juillet.

Le conseil approuve les tarifs des concessions funéraires applicables à compter du 1<sup>er</sup> mars 2021 comme suit :

COLUMBARIUM	
30 ans	800,00 €
15 ans	400,00 €
CAVE URNES	
30 ans	140,00 €
15 ans	70,00 €
TOMBE 2 PLACES	
30 ans	360,00 €
15 ans	180,00 €
TOMBE 1 PLACE	
30 ans	180,00 €
15 ans	90,00 €

Le conseil approuve le rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées et accepte le montant définitif des attributions compensatoires pour l'année 2020 d'un montant de 50.518,00 € versées par la communauté de communes de la Mossig et du Vignoble.

Jean-Luc FISCHER, adjoint au maire, est désigné correspondant défense de la commune de Westhoffen.

Le maire informe les conseillers du projet de R-GDS de prolonger le réseau de gaz rue de la Gloriette.

Le maire informe les conseillers que les travaux rue de l'Eau démarreront fin mars. Une réunion publique à l'attention des riverains concernés sera organisée.

Philippe ZOLLER et Christophe LENTZ donnent compte-rendu de la commission communication de la Communauté de communes de la Mossig et du Vignoble.

Sylvia MARTIN donne compte-rendu de la commission enfance de la Communauté de communes de la Mossig et du Vignoble.

## Compte rendu de la séance ordinaire du Conseil Municipal du lundi 15 février 2021

Sous la présidence de M. Pierre GEIST, maire, le Conseil Municipal approuve le compte-rendu de la séance du 8 février 2021.

Après avis de la commission communale consultative de la chasse et de la commission d'appel d'offres, le conseil municipal décide d'attribuer les lots de chasse pour la période du 2 février 2021 au 1<sup>er</sup> février 2024 comme suit :

Lot n° 2 attribué à l'association ETON représentée par son président M. Laurent LOUSTALET pour un loyer annuel de 23.100,00 €.

Lot n° 3 attribué à l'association ETON représentée par son président M. Laurent LOUSTALET pour un loyer annuel de 26.200,00 €.

Lot n° 4 attribué à l'association ETON représentée par son président M. Laurent LOUSTALET pour un loyer annuel de 8.100,00 €.

Le conseil décide de louer le chalet de chasse au locataire du lot n° 3 de la chasse communale pour un loyer annuel de 600 €.

Le conseil approuve la réalisation de travaux de rénovation énergétique de l'éclairage public pour un total de 40.253,00 € HT (rue de l'Eau, rue Fuhrweg, rue Altenstein, allée des Tilleuls, rue des Vignes, rue de la Gloriette + armoires électriques rue du Geisweg et rue Altenstein).

Le conseil demande l'aide de l'Etat au titre de la DETR pour la réalisation de ces travaux.

Le conseil municipal décide de mettre en place une borne de charge de 2\*22kW pour les véhicules électriques et demande l'aide de la Région et du programme Advenir pour la fourniture et la pose de cette borne.

Charles QUIRIN, adjoint au maire, informe les conseillers au sujet de la procédure de modification simplifiée du PLU.